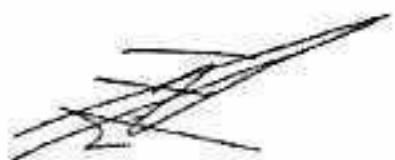




AUTOSUR

N° d'imprimé : S 634930785

NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL	
Contrôle technique périodique		16/06/2025	25034394	
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ		
Défavorable pour défaillances majeures		Défaillance(s) majeure(s) 1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte), AVG,AVD. 3.4.1.b.2. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace manquant ou manifestement défectueux, AR. 4.1.1.b.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection fortement défectueux ou manquant, AVG,AVD. 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences, AVD,AVG. 4.1.4.a.2. CONFORMITE AVEC LES EXIGENCES (PHARES) : Feu, couleur émise, position, intensité ou marquage non conforme aux exigences, AVG,AVD. 5.2.3.a.2. PNEUMATIQUES : La taille, la capacité de charge ou la catégorie de l'indice de vitesse du pneumatique ne sont pas conformes aux exigences et nuisent à la sécurité routière, AVD. 6.1.1.a.2. ETAT GENERAL DU CHASSIS : Légère fêlure ou déformation d'un longeron ou d'une traverse, AR. 8.1.1.b.2. SYSTEME DE REDUCTION DU BRUIT : Un élément du système est desserré, endommagé, mal monté, manquant ou manifestement modifié d'une manière néfaste au niveau de bruit 8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route, AV.		
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ		Défaillance(s) mineure(s) 1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé, AVG,AVD. 3.4.1.b.1. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace défectueux, AVG. 3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement 5.3.2.c.1. AMORTISSEURS : Protection défectueuse, ARG,ARD. 6.1.1.c.1. ETAT GENERAL DU CHASSIS : Corrosion, AVG,AV,ARG,AR,ARD. 6.1.1.f.1. ETAT GENERAL DU CHASSIS : Corrosion du berceau, AV,AR. 6.1.7.g.1. TRANSMISSION : Capuchon anti-poussière gravement détérioré, AVG. 6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, AVG,D. 6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNEES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées, G. 6.2.4.a.1. PLANCHER : Plancher détérioré, AR. 6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés, AVD.		
15/08/2025		Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal		
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE				
Contre visite				
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE				
N° D'AGRÈMENT : S084S123				
(9) RAISON SOCIALE : SARL ACCUEIL AUTOSUR ROUGIER PHILIPPE				
(3) COORDONNÉES : Tel. : 0490169437 100 RUE JACQUES DEMY 84140 MONTFAVET				
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR				
N° D'AGRÈMENT : 084S1072				
SIGNATURE : 				
IDENTIFICATION DU VÉHICULE				
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation		
BG-281-TK (F)	25/01/2011	25/01/2011		
Marque	Désignation commerciale			
PEUGEOT	207			
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre		
VF3WA9HP0BT005665	N1	CTTE		
Type/CNIT	Énergie			
WA9HP0/1	GO			
Document(s) présenté(s)				
Copie du certificat d'immatriculation visée par un vendeur professionnel				
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ				
371486				
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE				
PROCÈS-VERBAL N° :				
DATE :				
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :				